

COMMANDE PUBLIQUE

Décision n°2024-280 : Marché n°20-09/02_Réhabilitation des réseaux d'eaux usées - renouvellement des canalisations et branchements d'eau potable_Avenant n° 3 relatif à la rémunération définitive PRO

1 DOCUMENT - Publié le 26 mars 2026



DEC_2024-280.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 329,9 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-n2024-280-marche-n20-09-02-rehabilitation-des-reseaux-deaux-usees-renouvellement-des-canalisation-et-branchements-deau-potable-avenant-n-3-relatif-a-la-remuneration-definitive-pro-53230?>